



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE – CRECHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS – CDD (H/F)**

DIRECTION : ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE
SERVICE : CRECHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS

I-DESCRIPTION DU POSTE

Mission principale

- Accueillir l'enfant et sa famille tout en respectant et en valorisant la fonction parentale, répondre aux besoins de l'enfant en lui dispensant les soins de bien-être, de confort et de sécurité, tout en veillant à son développement psycho sensori- moteur et affectif.

Niveau du poste dans l'organigramme : Catégorie B – Auxiliaire de Puériculture

Poste placé sous la responsabilité directe de la directrice de l'équipement ou de la directrice de permanence ou de la directrice-adjointe.

Activités principales

- Organiser la journée avec le souci du respect du rythme de vie de chaque enfant et de la sécurité physique et affective.
- Proposer des activités stimulantes et adaptées au développement de l'enfant.
- S'assurer du bon développement psycho sensori moteur et affectif de l'enfant.
- Participer à l'observation et l'évaluation du développement harmonieux de l'enfant.
- Organiser les repas dans le respect des règles d'hygiène, de diététique et de confort.
- Suivi staturo-pondéral.
- Assurer les soins d'hygiène corporelle, surveillance et respect des rythmes de sommeil.
- Transmettre à la responsable et à l'agent technique de la cuisine, les informations concernant les évolutions des régimes alimentaires des enfants.
- Participer aux animations, sorties, fêtes, et décoration de la crèche.
- Participer à l'aménagement des lieux de vie et de l'espace en fonction des groupes et des âges.
- Effectuer les tâches d'entretien et de désinfection. Respecter le matériel.
- Intervenir en cuisine pour la préparation des repas, ponctuellement ou quotidiennement, en fonction du service.
- En cas d'absence d'un agent du technique, assurer l'hygiène et l'entretien des locaux (lieux de vie, salle de bains, parties communes, linge, cuisine).

II-PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Etre titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Connaissances du développement physique et psychique de l'enfant, en respectant son individualité.

Savoir faire

Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Mettre en œuvre le projet éducatif.

Contribuer à l'identification des signes d'appel de mal être physique ou psychique.

Favoriser la socialisation de l'enfant.

Savoir être

Esprit de créativité et motivation indispensable.
Accueil et capacité d'écoute.
Disponibilité et adaptabilité.
Discrétion absolue (secret professionnel et droit de réserve).
Disponibilité et adaptabilité.
Présentation soignée et tenue correcte.
Consciencieux et rigoureux.
Capacité de discernement dans les propos tenus et dans les décisions prises.

III-LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Horaires par roulements et par postes.
Poste de volant possible et changement de groupes d'enfants en fonction des nécessités liées au projet pédagogique et des nécessités de service.
Changements d'horaires et heures supplémentaires en fonction des nécessités du service.
Réunions en soirée ou sur le temps des pauses (psychologue, réunions d'équipe, formation...)
Prise des congés durant les périodes de fermetures annuelles (1 semaine en fin d'année et 3 semaines en été) et par roulement en dehors des périodes de ces fermetures.
Possibilité d'intervention pour renfort sur les autres structures collectives de la ville.

IV-NIVEAU DE RECRUTEMENT

Auxiliaire de puériculture
DEAP
PSC1
Expérience professionnelle en structure collective souhaitée

V-CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires
RTT : 6,5 jours ou 48h45
Congés : 32 jours
NBI OUI NON

Régime indemnitaire

GROUPE	INTITULE DU GROUPE	FONCTION CORRESPONDANTE	COTATION	PLAFOND ANNUEL	PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP
B3A	Encadrants d'enfants diplômés	Auxiliaire de puériculture	13/34	9.600,00 €	323,88 €

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle

Restauration municipale : possible en fonction des horaires

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessité (missions et conditions de travail)

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE » sur le site internet de la Ville**